

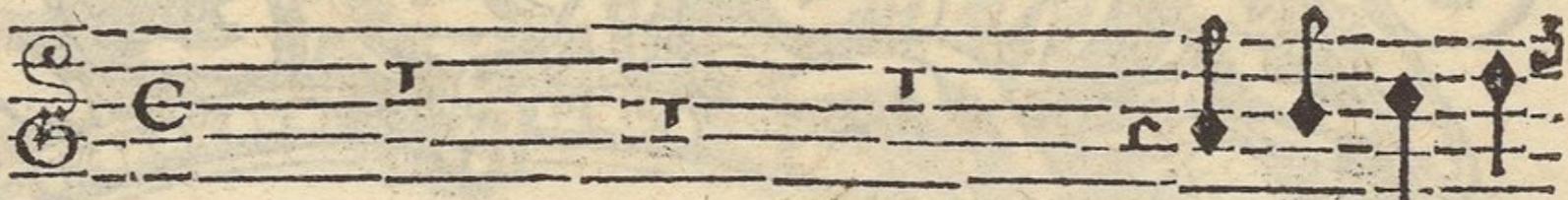
Huitiesme Livre. D'AIRS  
à quatre & cinq Parties.  
PAR FEEV M. BOESSET,  
Maistre de la Musique de la Chambre du Roy.  
Seconde Edition.  
A PARIS,  
par CRISTOPHE BALLARD, seul Imprimeur  
du Roy pour la Musique.  
Avec Privilege de sa Majeste.  
DESSVS.

Ref. Vm Girault - 192

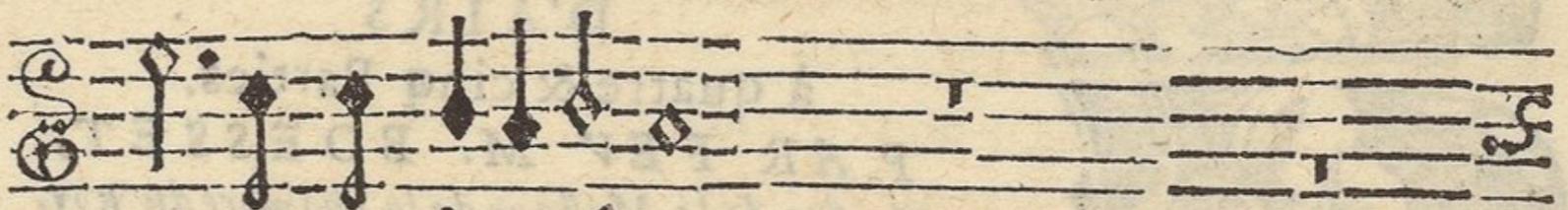


A CINQ.

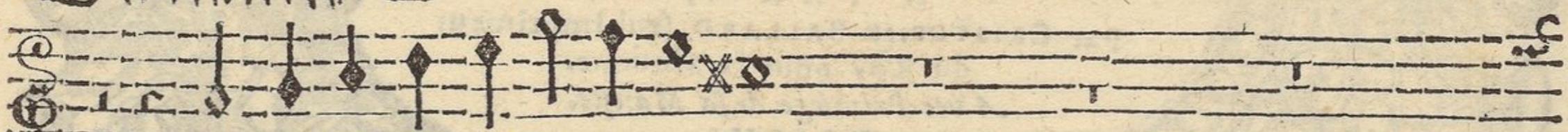
POUR LE ROY.



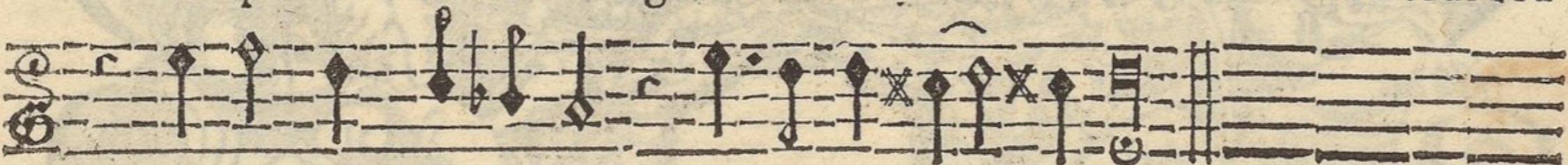
E Roy vainqueur de nos malheurs, Le plus reve-



ré de la Terre, Des- ja des mortelles douleurs



Esprouvoit la cruelle guerre : Mais son destin heureux en fin à tous sou-



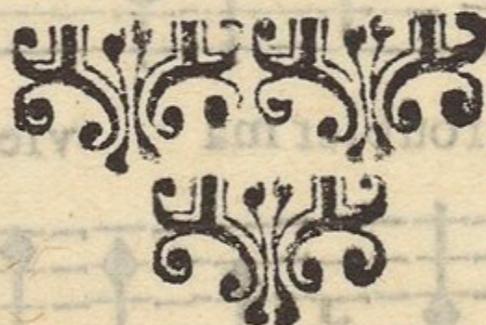
mis, Triomphant dc la mort, & de ses en- nemis,

## DESSUS.

156

Le sort de ses faits envieaux  
Voulut luy donner des allarmes :  
Son ame fuyoit vers les Cieux,  
Et sa valeur rendoit les armes.  
Mais son destin.

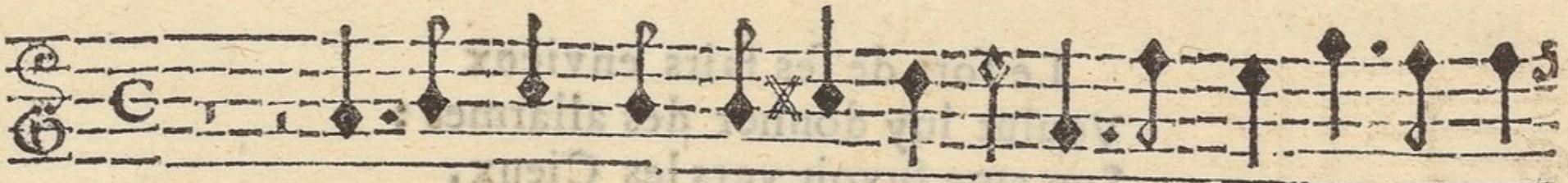
Il est eschappé du tombeau :  
La Parque eût été bien ravie  
De pouvoir d'un coup de ciseau  
Trancher une si belle vie.  
Mais son destin.



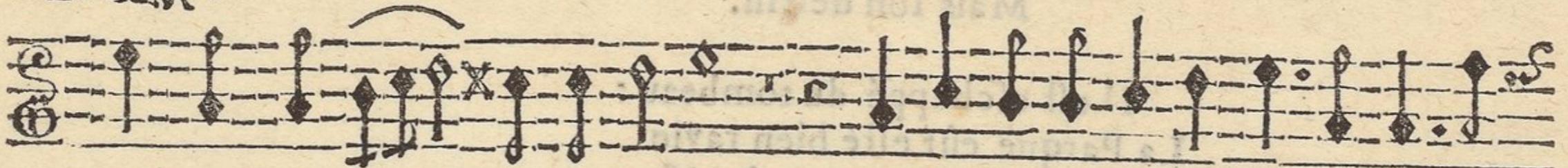
v ii

A CINQ.

BOESSET.

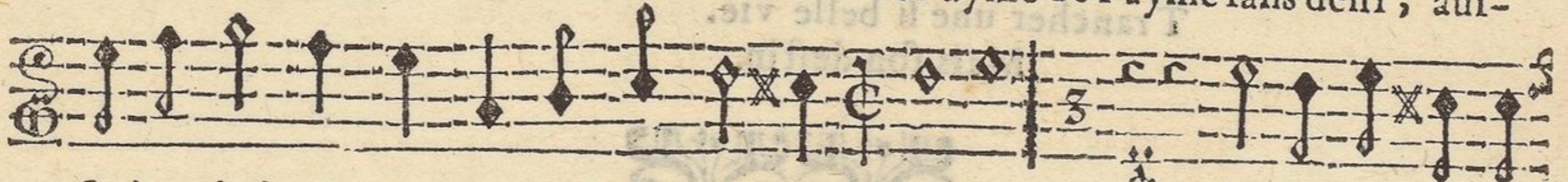


U plus doux Du plus doux de ses traits, Amour blesse mon



cœur Pour l'amour de Silvie:

Iel'ayme Ie l'ayme sans desir, aus-



si jamais langueur Ne vient troubler ma

vie.

O! bien-heureuse



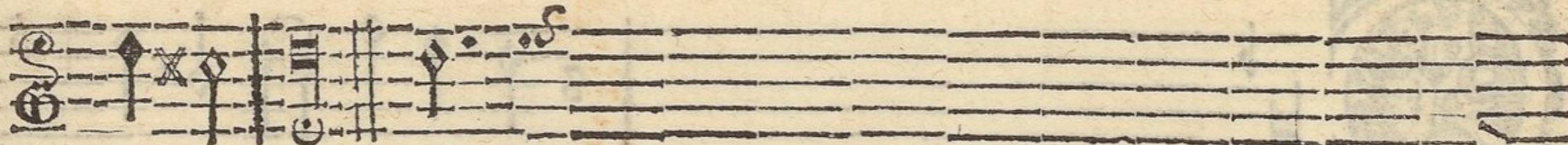
flame, bien-heureuse

flame,

Qui conservez l'amour, & la paix en

## DESSUS.

157



mon a- me.

Les regards de ses yeux ne décochent sur moy

Qu'une pointe innocente ,

Je n'en crains point la mort , & pres d'elle je voy

Que nul ne s'en exempte.

O ! bien- heureuse.

Quand sa voix , & son ris tirent mon ame aux cieux

Sans la rendre blessée ,

Je pense plein d'honneur hanter avec les Dieux

Sans tache en ma pensée.

O ! bien-heureuse.

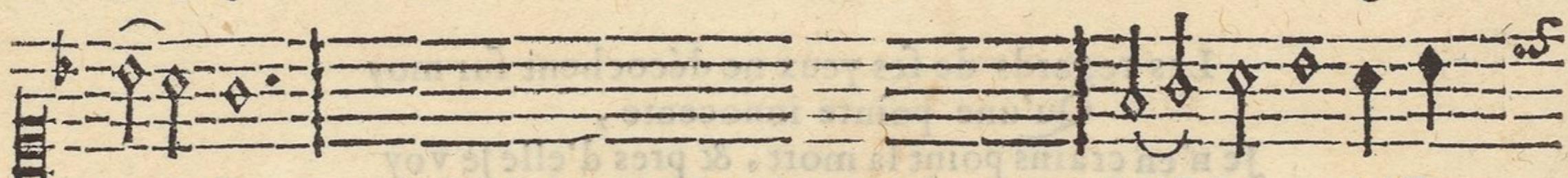
V ij



# BOESSET.



Ue te sert-il, foible raison, De desirer la guai-



ri- son Du mal dont je suis le remede? Laif-se moy, laisse



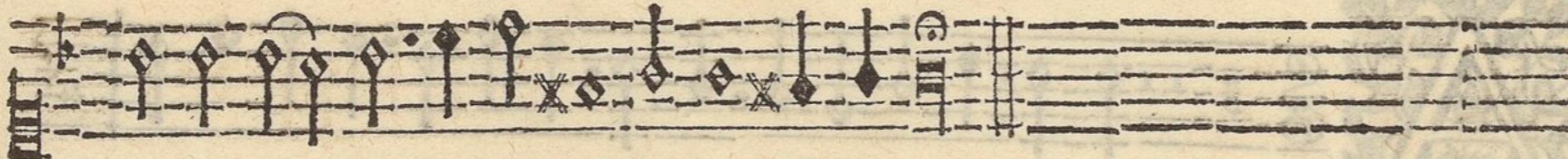
moy mourir, Puis- que cel- le qui me posse de Le permét sans



me secourir, Laif-se moy, laisse moy mourir, Puis- que cel- le qui

D E S S U S.

158



me posse- de Le permé sans me secourir.

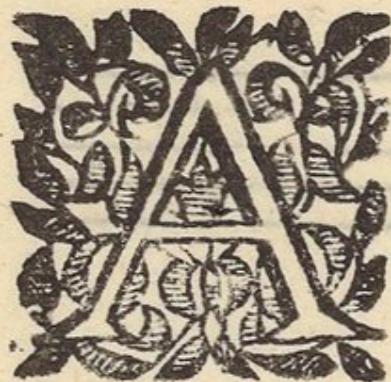
C'est bien vaynement que tu veux  
Esteindre l'ardeur de mes feux  
Voyant que je hay ce qui m'ayde.  
Laissez moy.

C'est une source de rigueurs  
Que tes conseils , ny mes langueurs ,  
Ne peuvent rendre moins cruelle :  
Mais plustot que de me vanger ,  
J'ayme bien mieux mourir pour elle  
Que de vivre pour la changer

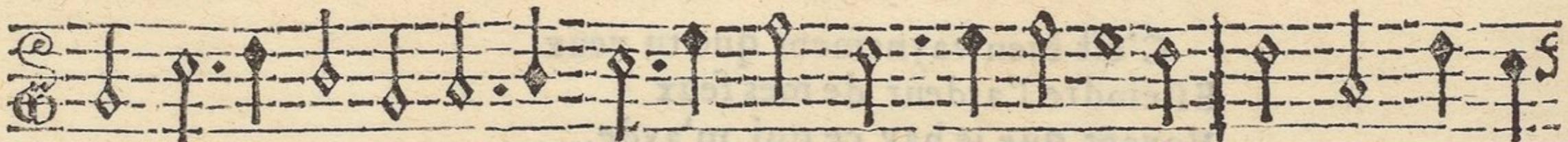
V iiiij



BOESSET.



Mour , j'implore ton secours , Le tiran de ma vie



Me doit bannir dans peu de jours Des beaux yeux de Silvie: Beaux yeux dont j'a-



dore les coups , Ah que je crains de m'eloigner de vous. Beaux yeux dont j'a-



dore les coups , Ah que je crains de m'eloigner de vous.

Bien que de ses astres d'Amour  
L'esclat divin me tuë,  
Je crains moins de perdre le jour  
Qne d'en perdre la veuë  
Beaux yeux!

Que pouray je donc esperer  
Si je vous abandonne?  
Suivray-je bien sans murmurer  
Ce que le Ciel ordonne?  
Beaux yeux!



AIR DE BOESSET LE FILS.

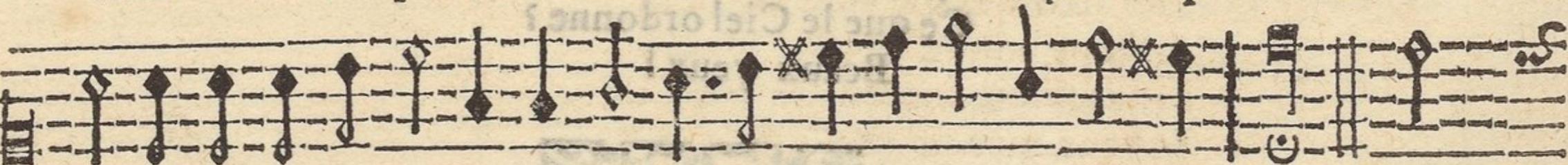


La fin ma peine est fini-

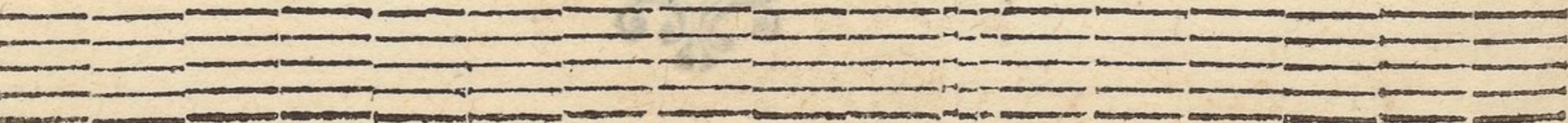
e, Je suis hors de la



tirannie Du plus cruel de tous les dieux : Olimpe a méprisé ma fla-



me, Et la dureté de son ame Dément la douceur de ses yeux.



Son mespris , son ingratitudo  
 Ont finy mon inquietude ,  
 Mes sens ne sont plus enchantez :  
 Ma raison surmonte ses charmes ,  
 Je ne verseray plus de larmes  
 Pour ses injustes cruautez.

Autheurs de ma melancholie ,  
 Soupçon , desespoir , jalouzie  
 Qui me nourrissez de poison :  
 Delivrez-moy de vos caprices ,  
 La constance dans mes supplices  
 M'est une douce guerison.

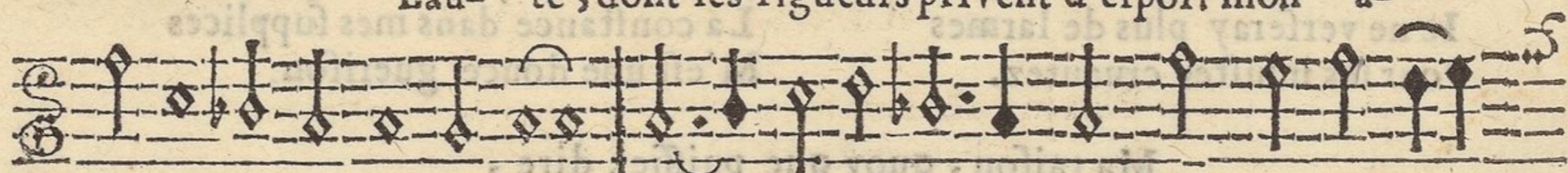
Ma raison , quoy que puissiez dire ,  
 Il me faut souffrir le martyre  
 Des feux qui me vont devorant :  
 Olimpe a beau m'estre cruelle ,  
 Sans jamais aymer autre qu'elle ,  
 Je veux mourir en l'adorant.



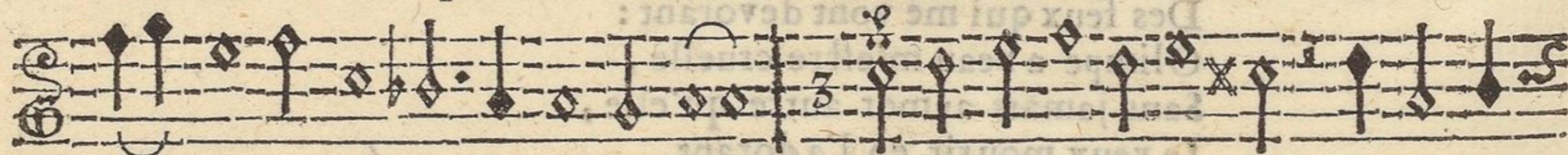
BOESSET.



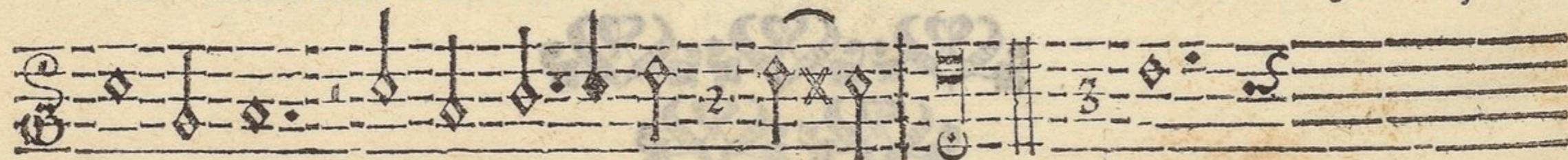
Eau- té , dont les rigueurs privent d'espoir mon a-



me, Et mes sens de plaisirs : He- las jusques à quand veux-tu regler



ma flame Aux loix de tes desirs ? Ah , cruelle Vranie , Je ne sçau-



rois borner Mon amour infi- ni- e.

Si tu crois qu'en t'aymant ma passion extrême  
 Se puise moderer,  
 Modere donc l'excez de ta beauté suprême  
 Qui me fait soupirer.  
 Ah! cruelle.

Plus je vois dans tes yeux de charmes adorables,  
 Plus s'accroist ma langueur :  
 Plus grāds sont mes desirs, plus ils sōt miserables  
 D'esprouver ta rigueur.  
 Ah! cruelle.



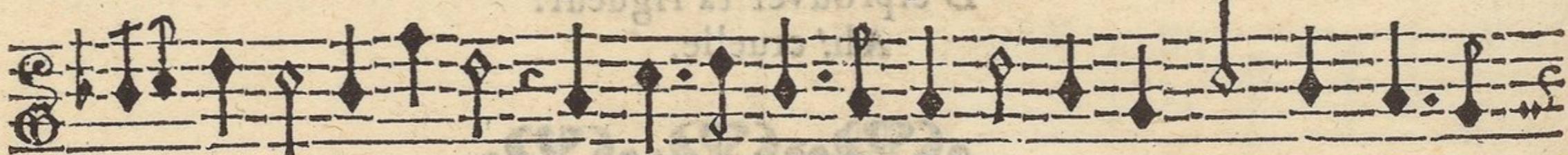
AIR DE BOESSET LE FILS.



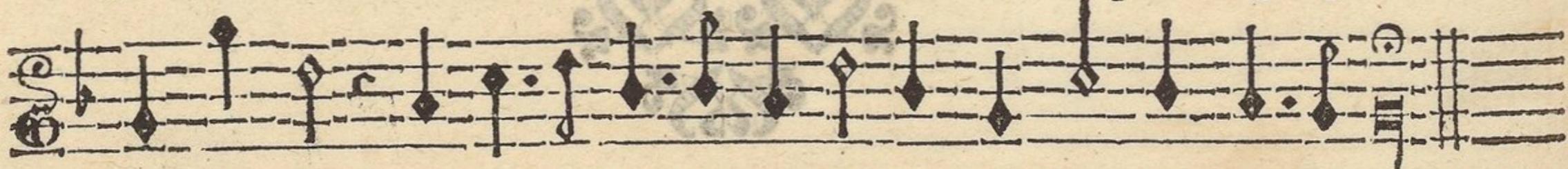
Aut-il qu'une beauté mortelle Trouble mes sens



& ma rai- son ? Et que je meure en sa pri- son Puis qu'elle me croit



in- fidelle? Non non, c'est vivre laschement, D'estre plus long tēps son a-



mant Non non, c'est vivre laschement, D'estre plus long- tēps son amant.

X. TESSON M. 10 2014 NAVILLE LIBRAIRIE

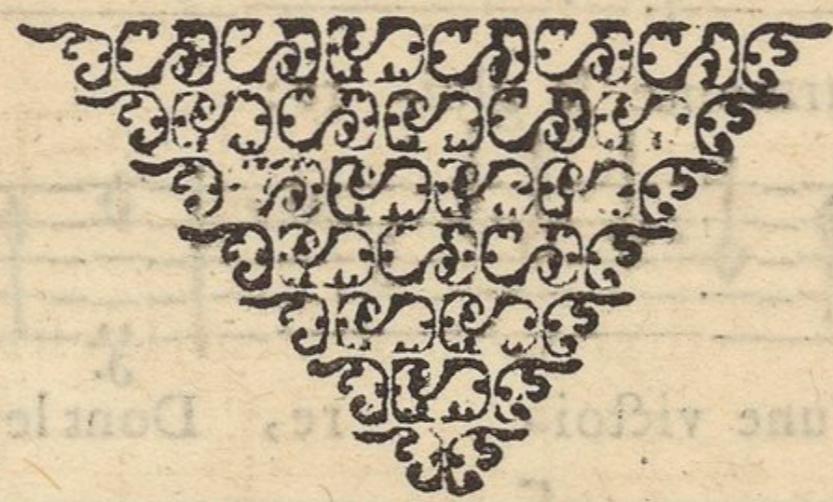
D E S S U S.

162

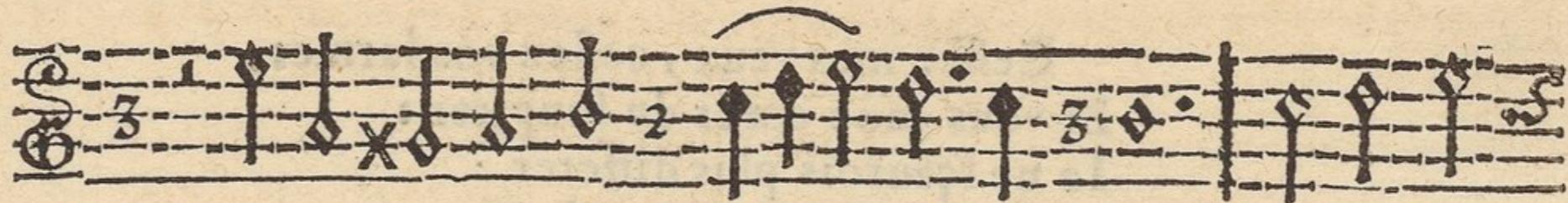
Cessez mes yeux , cessez vos larmes ,  
Et vous mon cœur de soupirer :  
Je ne scaurois plus differer  
A faire mépris de ses charmes.

Non non , c'est vivre laschement  
D'estre plus long-temps son amāt.

X ij



# BOESSET.



Dieux! que mes de- stins sont heu- reux, De tous les



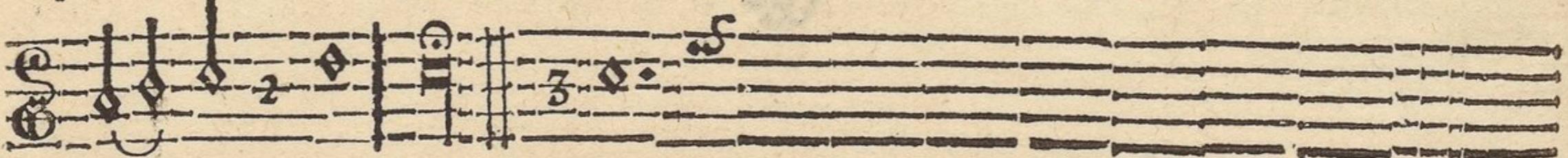
amou- reux Je surmonte la gloi- re:

Iris me fait voir dās ses



yeux Le doux es- poir d'une victoi-

re, Dont le bon-heur me ra-



vit dans les Cieux!

DESSUS.

163

Que ces lieux heureux à mes amours ;  
Que ces charmants discours  
Sont chers à ma memoire.  
Iris me fait voir.

Mon mal est pres de sa guerison ,  
A peine ma raison  
Me permet de le croire.  
Iris me fait voir.

X iii



# AIR DE BOESSET LE FILS.



Ue Philis a l'esprit leger , L'on seroit bien malheu-



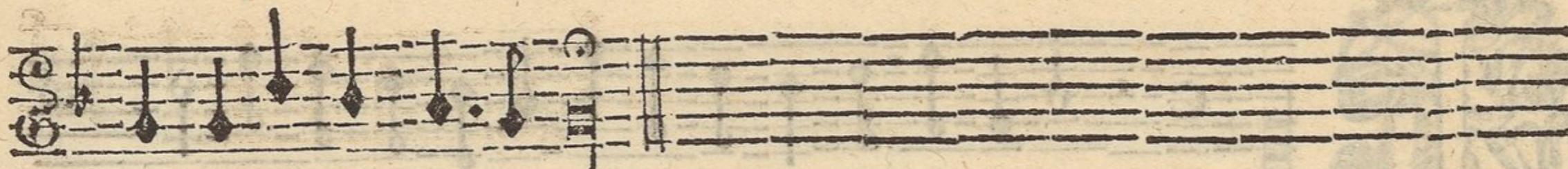
reux d'estre son Berger: Que Philis a l'esprit leger , L'on seroit bien malheu-



reux d'estre son Berger: Je beniray toujours les dieux Qui m'ont de-



fendu des traits de ses yeux. Je beniray toujours les dieux Qui m'ont dé-



fendu des traits de ses yeux.

sa beauté peut tout enflamer,  
Mesme un dieu en la voyant la voudroit aymer :  
Pour moy je veux benir les Dieux  
Qui m'ont deffendu des traits de ses yeux.

Il est vray qu'elle a tant d'appas,  
Qu'il faudroit n'avoir point d'yeux pour ne l'aymer pas,  
Aussi je dois benir les Dieux  
Qui m'ont deffendu des traits de ses yeux.

X iiiij



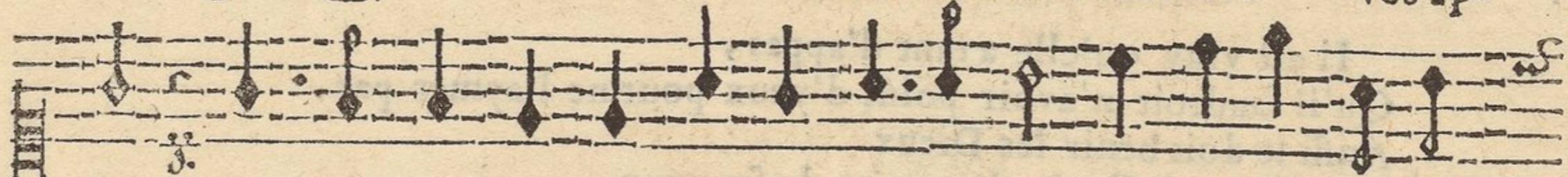
AIR DE BOËSSET LE FILS.



Ris que vous estes cruelle De vouloir souffrir



mon trépas, Quoy? vo<sup>o</sup> me nommez infidelle , Et vous connoissez vos ap-



pas? Beaux yeux vainqueurs aussi puissants que doux, Je ne veux ado-



ter que vous.

D E S S U S.

165

Vos yeux qui font quitter les armes  
A ceux qui méprisent leurs coups,  
N'ont-ils pas de trop puissants charmes  
Pour servir un autre que vous?

Beaux yeux.

Pour moy j'invoquerois les astres  
Pour deffendre la vérité:  
Mais puis qu'ils souffrent ces desastres  
Ont-ils plus que vous d'équité?

Beaux yeux.

# BOESSET.



Three staves of musical notation in early printed music notation style, consisting of horizontal lines with vertical stems and diamond-shaped note heads. The notation is organized into measures separated by vertical bar lines.

Ue douce est l'influen- ce Des beaux yeux ou je  
lis, Que douce est l'influen- ce Des beaux yeux ou je lis, L'a- grea-  
ble innocence Du cœur d'Amaril- lis. L'a- greable innocence Du  
cœur d'Amaril- lis.

Que sa beauté cœleste  
Fait naistre de plaisirs !  
Et que son front modeste  
Fait mourir de desirs !

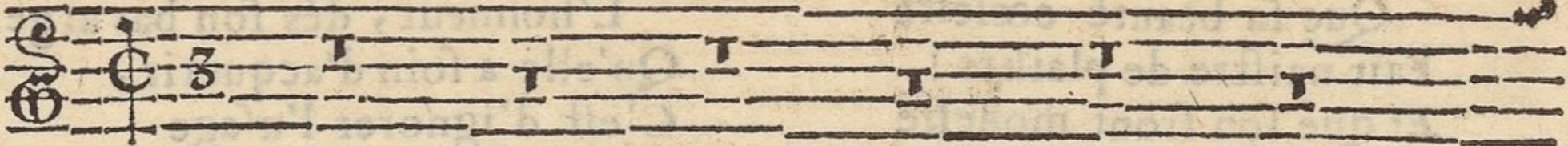
O courage heroïque  
D'une sage beauté  
Qui jamais ne pratique  
Faveur ny cruauté.

L'honneur, dés son bas age,  
Qu'elle a soin d'acquerir,  
C'est d'ignorer l'usage  
De blesser pour guerir.

C'est là que je me range,  
Qui m'en pouroit bannir ?  
C'est vivre avec un Ange  
Que de l'entretenir.



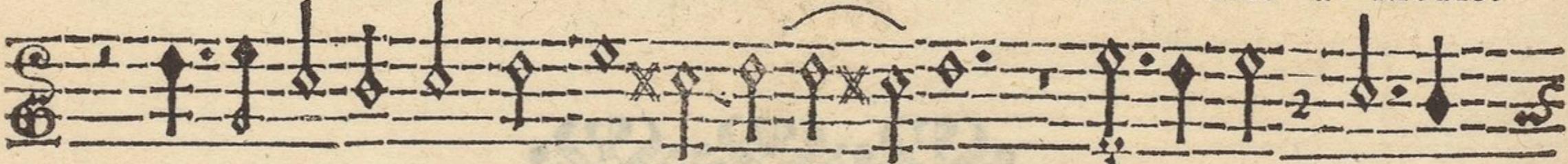
# BOESSET.



POUR LE LUTH.



Amaril- lis , bel astre de mes jours , Source de mes a- mours:



Objet divin , dont mon ame est ravi- e. Quel destin envi-



yeux M'esloigne de tes yeux Dont je reçois la lumiere & la vi- e;

Las ! que me sert de voir de tous costez  
Mes lauriers exaltez ,  
Et ma valeur de triomphe suivie :  
Si le Ciel envieux  
M'esloigne de tes yeux ,  
Dont je reçois la lumiere & la vie ?



BOËSSET.



The musical score consists of three staves of music. The first staff begins with a treble clef, a key signature of one sharp, and a common time signature. The second staff begins with a bass clef, a key signature of one sharp, and a common time signature. The third staff begins with a bass clef, a key signature of one sharp, and a common time signature. The lyrics are written below the notes:

'Anemone fastosa, L'odorato Giacinto Di bel pal-  
lor dipin- to, L'Anemone fastosa, L'odorato Giacinto Di bel pal-  
lor dipin- to, La purpurina Ro- sa Co'l suo color vermi-  
glio, Honorin pur'il Re de' fiori il Giglio. La purpurina Ro-



fa Co'l suo color vermi- glio, Honorin pur'il Re de fiori il Giglio.

E tu superba Pianta,  
Che sempre al sol t'aggiri,  
Hora conuen ch'ammiri  
Chi di candor si vanta:  
Voi ch'all'austro languite  
Viole humili à su bel fior venite

Questo di primauera  
Bianco figlio odorato,  
Che puramente nato  
Souuemente impera,  
Regge lo scettro, e regna  
Con ma esta ch'a riuenilo insegnà.

Temerari che fate?  
Superbetti che sete  
Voi dunque non cedete?  
D'inchinarlo negate,  
Se qual soave pondo  
Hoggi tre Gigli sol reggono il mondo?



TABLE.

*DV HVITIESME LIVRE D'AIRS DE FEV M. BOESSET,*

A

- A** Mour, j'implore ton secours. f. 159  
 A la fin ma peine est finie. 160  
 Amarillis, bel astre de mes jours. 161

B

- Beauté dont les rigueurs privent d'espoir. 161

C

- Ce Roy vainqueur de nos malheurs. 156

D

- Du plus doux de ses traits. 157



# T A B L E.

F

Faut-il qu'une beauté mortelle.

162

I

Iris que vous estes cruelle.

165

O

O dieux que mes destins font heureux.

163

Q

Que te fert-il foible raison.

158

Que Philis a l'esprit leger.

164

Que douce est l'influence.

166

## A I R I T A L I E N .

L'Anemone fastosa.

168

FIN.

## EXTRAIT DU PRIVILEGE.

**P**ar Lettres Patentees du Roy données à Arras le onzième jour du mois de May, l'An de Grace 1673. Signées LOUIS: Et plus bas, Par le Roy, COUBERT; Scellées du grand Sceau de cire jaune; Verifiées & Registrées en Parlement le 15. Avril 1678. Par lesquelles il est permis à Christophe Ballard, seul Imprimeur du Roy pour la Musique, d'imprimer, faire imprimer, vendre & distribuer toute sorte de Musique, tant vocale, qu'instrumentale, de tous Autheurs: Faisant défense à toutes autres personnes de quelque condition & qualité qu'elles soient, d'entreprendre ou faire entreprendre la dite Impression de Musique, ny autre chose concernant icelle, en aucun lieu de ce Royaume, Terres & Seigneuries de son obeissance, nonobstant toutes Lettres à ce contraires; ny mesme de tailler ny fondre aucuns Caracteres de Musique sans le congé & permission dudit Ballard, à peine de confiscation desdits Caracteres & Impressions, & de six mille livres d'amende, ainsi qu'il est plus amplement declaré esdites Lettres. Sadite Majesté voulant qu'à l'Extrait d'icelles, mis au commencement ou fin desdits Livres Imprimez, foy soit ajoutée comme à l'Original.



Y. 1678. M. 1678. A. 1678. B. 1678. C. 1678.

Titre : VIII Livre d'airs de cour à quatre et cinq parties...

Auteur : Boësset, Antoine (1586?-1643). Compositeur Ne voir que les résultats de cet auteur

Éditeur : C. Ballard (Paris)

Date d'édition : 1689

Type : Genre musical : divers

Format : 5 parties

Format : application/pdf

Format : Nombre total de vues : 30

Description : Appartient à l'ensemble documentaire : RISMImp

Droits : domaine public

Droits : public domain

Source : Bibliothèque nationale de France , département Musique, RES VM COIRAUT-192

Relation : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39781211x>

Provenance : Bibliothèque nationale de France

Date de mise en ligne : 02/11/2015